

**INSTITUTEURS ET PROFESSEURS DES ECOLES
EXERCANT LEURS FONCTIONS DANS PLUSIEURS ECOLES**

NOM Prénom :

Nom et commune de l'école de rattachement :

Quotité du temps de travail :

Nom et commune de l'école :

Quotité du temps de travail :

Nom et commune de l'école :

Quotité du temps de travail :

Nom et commune de l'école :

Quotité du temps de travail :

DEPLACEMENTS EFFECTUES POUR L'ANNEE 2025/2026

Ce document annuel est à établir en deux exemplaires et à retourner à l'IEN de votre circonscription pour signature avant transmission à daf4fd@ac-amiens.fr pour prise en charge des frais de déplacement (joindre un calendrier annuel des lieux et dates des mercredis travaillés).

	ECOLES D'AFFECTATION	
	MATIN	APRES-MIDI
LUNDI		
MARDI		
MERCREDI		
JEUDI		
VENDREDI		
SAMEDI		

(1) préciser le nom de l'école

Certifié exact le

L'I.E.N. de la circonscription :